

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canaux, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canaux.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Declaration de Maladie

N° W21-721218

128262

☐ Maladie ☐ Dentaire ☒ Optique ☐ A

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12267 Société : RM

☒ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : MOURTADA Asmaa

Date de naissance : 27/12/1979

Adresse : 216, Boulevard Radane - Nadif - Casablanca

Tél : 0667010702 Total des frais engagés : 3332,20 dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin

Dr. BERRADA SOUNI CHAKIB
Ophtalmologiste
Salon Familial Angle Rue Jura
Vergne 3ème Etage Maârif
Casablanca - Tél : 05 22 99 45 68/69

Cachet du médecin :

Date de consultation : 30/06/2022

Nom et prénom du malade : MOURTADA Asmaa Age :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie : Refractive + opt. oculaire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'at. médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 06 / 09 / 2022

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
21.06.2022	12		250,00	Dr. BERRADA SOUINI CHAKIB Ophthalmologiste Galerie Familia Angèle Rue Jura et Av. Vergne 3ème Etage Maârif Casablanca - Tél.: 05 22 99 45 68/69

Ophtalmologiste
Galerie Famila Angie Rue Jura
et Av. Vergne 3ème Etage Maârif
Casablanca - Tél.: 05 22 99 45 68/69

[illegible]

Cachet du Pharmacien
ou du Fournisseur

Date _____

Montant de la Facture

[illegible]

Cachet et signature du
Laboratoire et du Radiologue

Date _____

Désignation des Coefficients

Montant
des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
L'opticien Mervem BELLLOUN Opticien Ben Omer 69, Rue Abou Casablanca - T	28/09/22 INPE 095000535					3000,00

Cachet et signature
du Particien

Date des Soins

Nombre

Montant détaillé
des Honoraires

L'opticien
Meryem BELLLOUN Opticienne diplômée
Ben Omer Nafi Ma
69, Rue Abou M... 22 23 26
Casablanca - Tél...

INPE

095000535

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan d'hygiène bucco-dentaire.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : [][][][][][][][]												
 H B G D	[]	[]	[]	COEFFICIENT DES TRAVAUX []												
	[]	[]	[]	MONTANTS DES SOINS []												
	[]	[]	[]	DEBUT D'EXECUTION []												
	[]	[]	[]	FIN D'EXECUTION []												
	[]	[]	[]													
	[]	[]	[]													
	[]	[]	[]													
	[]	[]	[]													
	[]	[]	[]													
	[]	[]	[]													
O.D.F. PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"><thead><tr><th>H</th><th>G</th></tr></thead><tbody><tr><td>25533412</td><td>21433552</td></tr><tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr><tr><td>D —————</td><td>B</td></tr><tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr><tr><td>35533411</td><td>11433553</td></tr></tbody></table> (Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			H	G	25533412	21433552	00000000	00000000	D —————	B	00000000	00000000	35533411	11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX []
H	G															
25533412	21433552															
00000000	00000000															
D —————	B															
00000000	00000000															
35533411	11433553															
	[]	[]	[]	MONTANTS DES SOINS []												
	[]	[]	[]	DATE DU DEVIS []												
	[]	[]	[]	DATE DE L'EXECUTION []												
	[]	[]	[]													
	[]	[]	[]													
	[]	[]	[]													

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES

Dents
Traitées

Nature des Soins

Coefficient:

INP: | | | | | | | |

COEFFICIENT
DES TRAVAUXMONTANTS
DES SOINSDEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H

28533412

00000000

00000000

3000041

réation, remont, adjonction)

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

COEFFICIENT
DES TRAVAUXMONTANTS
DES SOINSDATE DU
DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

CABINET D'OPHTALMOLOGIE

Docteur BERRADA SOUNI Chakib

Spécialiste des Maladies et Chirurgies des yeux

Strabologie - Lentilles de Contact - Laser - Angiographie

Lazik - Cataracte au Laser

Membre de La Société Française d'Ophthalmologie

Agrée Pour Permis de Conduire

الدكتورة برادة السني شكيب

اختصاصي في أمراض و جراحة العيون

طب الحول عدسة الاتصال - الليزر - أنجيوجرافي

لزيك - إزالة الجلالة بالليزر

عضو الجمعية الفرنسية لأمراض العيون

مرخص إعطاء الشهادة للقدرة على السياقة



Dr. BERRADA SOUNI Chakib
Ophthalmologist
Galerie Familia Angle Rue Jura
et Av. Vergne 3ème Etage Maârif
Casablanca - Tél.: 05 22 99 45 68/69

30.06.2022

الدار البيضاء ، في :

MERTADA. ASMAA.

Lentilles de Contact (v.b) (v.u + v.t) (v.u + v.t)
(v.u + v.t) (v.u + v.t)

NAAXIA 5 ml
Collyre - PPV : 53,40 DH
6 118001 100668
Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

os = -4,75
oh = -4,75

L'Opticien
Meryem Ben Othman
Opticienne Diplômée
Ben Othman Nafi Maârif
69, Rue Abou Maârif
Casablanca - Tél.: 05 22 23 26 22

584,
Naaxia, (S.V.)

288,
(S.V.)

82,20

ZENITH Pharma
6 118001 270521
PPV : 28,80 DH

Galerie Familia Angle Rue Jura - Auvergne (Ancien Cinéma
Familia) 3ème étage - Maârif - Casablanca
Tél.: 0522.99.45.68/69

رواق فامليا زاوية زنقة جورا و أوفرنى (سينما فامليا سابقا)
الطابق الثالث - المعارف - الدار البيضاء
الهاتف : 0522.99.45.68/69

L'OPTICIEN

Meryem benjelloun

benomar center

69, Rue Abou abdellah Nafii

TEL : 0522 23 26 22

GSM : 0661 26 98 01

Lopticien2@gmail.com

Mme ASMAA MOURTADA

FACTURE N° : F22/0504

Date : 05/09/2022

Qté	Cat.	Désignation	Prix unitaire	Remb.	Montant	TVA
1	VER	VERRE ORGANIQUE ANTIREFLET 1.67 NIKON	800.00		800.00	20.0
1	VER	VERRE ORGANIQUE ANTIREFLET 1.67 NIKON	800.00		800.00	20.0
1		MONTURE OPTIQUE	1400.00		1400.00	20.0

Corrections :

VL D. Sph: -4.75

VL G. Sph: -4.00

L'opticien
Meryem BENJELLOUN
Opticienne Optométriste
Ben Omar Center
69, Rue Abou Abdellah Nafii Maârif
Casablanca - Tel: 0522 23 26 22

Paielements

Acomptes	3000.00
Tiers payant	0.00
Montant total payé :	3000.00
Solde :	0.00

Totaux

Total hors TVA :	2500.00 Dh
Montant TVA :	500.00 Dh
Total TTC :	3000.00 Dh

ICE:00832703000067

CNSS:6972568

PATENTE:3571397

RC:321846

IF:40730032